## ACADÉMIE DE ROUEN

## DIPLÔME DU BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

Vu le procès-verbal de l'examen du Baccalauréat Professionnel établi le par le président du jury, enseignant-chercheur.

09 JUILLET 2019

Le Diplôme du Baccalauréat Professionnel

Spécialité TECHNICIEN D'USINAGE AVEC LA MENTION BIEN

est conféré à MONSIEUR PERIAC Yascin Donatien

né(e) le 07 Mars 1997

LE HAVRE (076)

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait à ROUEN , le 03 OCTOBRE 2019

Pour expédition conforme : Le secrétaire général de l'académie Pour le ministre de l'Education nationale et par délégation

La rectrice de l'acadénie DE ROUEN

Sighe Christine GAVINI-CHEVET

Cofair



Signature du titulaire

Porice

Il est rappelé que les fraudes et tentatives de fraude sont passibles de sanctions pénales (\*) et peuvent conduire à la suspension de l'instruction ou des droits dont le bénéfice était demandé.

(\*) dans les conditions prévues aux articles 313-1, 313-3, 433-19 et 441-7 du code pénal